



Du 21 janvier 2020 au 20 janvier 2021

CNES

Le présent certificat atteste que

Jonathan PERROLAZ

est adhérent(e) de la **CNES** et a réglé sa cotisation comprenant
la Responsabilité civile professionnelle AXA France IARD par Gras-Savoie
(contrat reconductible n° 5978474504 signé le 1er janvier 2016)
L'adhésion à la CNES comprend également une couverture Individuelle-Accident.

**CE CERTIFICAT SERT DE JUSTIFICATIF DE RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE POUR VOS CLUBS, VOS ÉLÈVES OU POUR LES
ÉTABLISSEMENTS AVEC LESQUELS VOUS ÊTES EN CONTRAT DE
COOPÉRATION LIBÉRALE. IL N'EST PAS UN JUSTIFICATIF DE
DIPLOME PERMETTANT L'ENSEIGNEMENT SPORTIF CONTRE
RÉMUNÉRATION.**

4 février 2020

Pour le Président
Le Secrétaire-Général Ph. Brossard

CODE DE CONTRÔLE

N° 2020 - CNES 03022020104

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

PH. BROSSARD